



SOCOTEC BELGIUM ASBL

## Nr 6207

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante			
N° de rapport : 23/16.05.30/04			
Concerne : ☐ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique  Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :			
Demandeur: Celticace - Selding			
Personne sur place :code EAN de l'installation :			
Adresse de la visite: Perse CHAINRUE, 76.694 & BARUSOX			
Date de visite : 2 des 16 Date d'émission 3 des 16 Références client :			
Référentiel réglementaire : RGIE art. 🗆 271 🛱 276 bis et dérogations 🗅 271 bis 🗅 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation : A			
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou
Correspondances des schémas à l'installation		N	dérog.
Etat du matériel électrique installé		7	
Mesures de protection contre les contacts directs		Y	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			41
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé	ii	a a	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels  Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		X	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		V	. 10
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	X	X	
Résistance de dispersion de la prise de terre : P.AS Pre Su RASE			
Identification des appareils de mesure: reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbi.  Manquements / Notes:  Hospitallation obtobble le prise de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbi.  Manquements / Notes:  Hospitallation obtobble le prise mentile de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbi.  Manquements / Notes:  Hospitallation obtobble le prise mentile de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbi.			
Conclusion:  L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochair contrôle périodique est à effectuer dans de délai prescrit par la reglementation en vigueur.			
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par			
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen commême organisme en vue de compléter le dessier.	omplémentair	e est à exécuter p	ar le
Nom et visa de l'inspecteur.  Nom et visa du de Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,		réception :	1
CUFFARO Www.certigree Tél. 0471/580	).708		1/2
SOCOTEC BEL CHUM ASRI - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/82 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)  Tél.: + 32(0) 4 234 17 00 - Fax: +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be  **Listable Par n of per conformation of percuption of the conformation of the conformation of the execution of the execu			

ofres la 5 quotine de l'acte de verte.